



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'école primaire de la Colombe d'Esprit-Saint remporte un prix régional dans le cadre des Prix de reconnaissance Essor 2012-2013

Rimouski, le 7 novembre 2013 – La Commission scolaire des Phares est fière d'annoncer que l'école primaire de la Colombe d'Esprit-Saint remporte le prix régional de reconnaissance Essor 2012-2013 pour son projet *Du théâtre plein la vue*, deux pièces de théâtre présentées par les élèves de l'école à la population d'Esprit-Saint. Le volet théâtre a été privilégié compte tenu de la popularité du Festival de théâtre amateur d'Esprit-Saint, qui se tient chaque année dans la localité.

La Commission scolaire souhaite féliciter les élèves de l'école de la Colombe, qui ont tous et toutes pris part aux deux pièces de théâtre. Elle tient également à souligner l'excellent travail de l'enseignant et des enseignantes qui se sont investis dans ce projet et qui ont su les encadrer et les mener vers la réussite.

« La réalisation de ce projet culturel a permis aux élèves d'expérimenter la vie de groupe et la pluralité des points de vue au sein d'une équipe tout en leur donnant la chance d'exprimer leurs goûts et d'explorer leurs intérêts. Il a favorisé le développement d'un sentiment d'appartenance au milieu et a contribué à la socialisation de nos élèves dans un cadre différent de celui de la salle de classe, une dimension importante de l'enseignement dans notre école, » a déclaré M^{me} Suzanne Lévesque, directrice de l'école.

« La Commission scolaire encourage les initiatives qui permettent aux élèves de développer des liens entre eux et de renforcer leur sentiment d'appartenance à leur école et à leur collectivité, qui sont des clefs de l'estime de soi et, par conséquent, de la réussite scolaire, » a mentionné M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire.

Les Prix de reconnaissance Essor sont remis conjointement par les ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la Culture et des Communications du Québec. Rappelons que chaque école gagnante d'un prix régional de reconnaissance Essor reçoit une bourse de 2 000 \$ accordée conjointement par ces deux ministères et qu'elle devient finaliste pour l'un des prix nationaux, qui seront remis en février 2014.



M^{mes} Suzanne Lévesque, directrice de l'école, Mélanie Chénard, représentante régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Myriam Thériault, représentante régionale du ministère de la Culture et des Communications, Pénélope Pelletier et Marie-Josée Dumont, enseignantes responsables du projet gagnant, et Annick Sirois, présidente du conseil d'établissement de l'école

-30-

Source : Suzanne Lévesque, directrice
École de la Colombe
418 779-2262

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et

professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.